



## PLUSIEURS COMMUNES TOUCHÉES SUR LE DÉPARTEMENT

- Les auteurs agissent généralement de nuit et procèdent à l'ouverture des trappes de candélabres pour retirer les câbles.
- Ces actes malveillants plongent des quartiers dans l'obscurité et entraînent un préjudice important pour les municipalités.

La gendarmerie des Vosges vous appellent à la vigilance.

Signalez-nous immédiatement en appelant le 17 :

- ► tout véhicule suspect,
- tout individu ou comportement inhabituel à proximité de poteaux d'éclairage public.